Sea Watch : Hidalgo récompense les hors-la-loi avec l'argent du contribuable… 100 000 euros !

écrit par Christine Tasin | 13 juillet 2019



La même Hidalgo qui demande à l'Etat d'agir pour accueillir les clandestins qui s'agglutinent dans certains quartiers de Paris

La municipalité parisienne a indiqué, ce vendredi 12 juillet, qu'elle comptait remettre la médaille Grand Vermeil à Carola Rackete et Pia Klemp, les deux capitaines qui ont accosté de force à Lampedusa, fin juin.

La ville de Paris récompense les hors-la-loi. Ce vendredi 12 juillet, selon BFM TV, notamment, elle a annoncé son intention de remettre à Carola Rackete et Pia Klemp la médaille Grand Vermeil pour réaffirmer son « soutien aux femmes et hommes qui œuvrent au sauvetage des migrants au quotidien ». Les deux femmes, capitaines du Sea Watch 3, ont pourtant pénétré sans autorisation dans les eaux territoriales italiennes, fin juin, pour y débarquer des migrants.

100 000 euros pour SOS Méditerranée

Dans un communiqué, l'adjoint à la maire de Paris chargé des Relations internationales, Patrick Klugman, indique : « Des associations comme SOS Méditerranée et Sea Watch nous honorent et nous obligent face à l'inertie des gouvernements européens ». Et d'ajouter : « Carola Rackete et Pia Klemp sont les emblèmes de ce combat, porteuses des valeurs européennes auxquelles la Ville de Paris appelle une nouvelle fois notre continent à rester fidèle ».

SUR LE MÊME SUJET

<u>Carola Rackete en appelle à la "désobéissance civile" et aimerait "reprendre la mer"</u>

« Les deux humanitaires allemandes [...] toujours poursuivies par la justice italienne pour avoir sauvé des migrants en mer Méditerranée » recevront ainsi la « plus haute distinction de la Ville de Paris », indique dans un communiqué la mairie. La ville versera aussi 100 000 euros à l'association SOS Méditerranée « pour une nouvelle campagne de sauvetage en mer des migrants ». « Malgré les nombreux empêchements juridiques, SOS Méditerranée a décidé d'affréter un nouveau navire avec un nouvel équipage et une unité de soins d'urgence », peut-on encore lire.

Des « actions hostiles contre l'Italie »

Carola Rackete a été arrêtée, fin juin, pour avoir <u>accosté de force à Lampedusa</u>, en Italie, afin d'y faire débarquer 40 migrants. Elle sera jugée le 18 juillet devant le tribunal d'Agrigente, en Sicile, accusée d'aide à l'immigration clandestine. Pia Klemp, est elle aussi poursuivie par la justice italienne.

SUR LE MÊME SUJET

Salvini fait fermer le plus grand centre d'accueil de migrants

d'Europe

De l'autre côté des Alpes, des responsables politiques se sont insurgés de cette décision. « De toute évidence la municipalité de Paris n'a rien de mieux à faire », a écrit sur Facebook Matteo Salvini. De son côté, la chef du parti Fratelli d'Italia, Giorgia Meloni, a estimé qu'il s'agit d'« une honte française. (...) Une provocation inacceptable. Ce sont ces mêmes Français qui ont bombardé la Libye et aujourd'hui encore alimentent la guerre civile et vendent illégalement des armes en Libye (...) qui ferment leurs ports aux ONG ». « Le gouvernement doit se faire entendre et convoquer l'ambassadeur français pour lui demander des comptes sur ces actions hostiles contre l'Italie », a-t-elle ajouté.

https://www.valeursactuelles.com/politique/la-ville-de-paris-v
a-decorer-les-deux-capitaines-du-sea-watch-3-108961